

**DEPARTEMENT
DE LA VIENNE**

**COMMUNE DE DIENNE
AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} AVRIL 2019**

Convocation du 19 mars 2019 – conseillers présents : 9 – absents : 4 – Excusé avec pouvoir : 1

Approbation du procès-verbal du 04 mars 2019 (envoyé par messagerie ainsi que les délibérations).

Secrétaire de séance : Pascale David

Présentation, validation à l'unanimité du compte administratif et de gestion 2018 :

Réalisé dépenses de fonctionnement : 366 503.39 €

Réalisé recettes de fonctionnement : 408 116.59 €

Soit un résultat excédentaire de : 540 600.83 €

Réalisé dépenses d'investissement : 369 046.41 €

Réalisé recettes d'investissement : 307 612.36 €

Soit un résultat déficitaire de 229 753.57 €

Restes à réaliser à reporter sur 2019 en investissement : 74 250.00 € et en recettes : 8 400.00 € donc un financement au compte 1068 de 295 603.57 €

Résultat en excédent à reporter en fonctionnement : 244 997.26 €

Résultat en déficit à reporter en investissement : 229 75.57 €

Présentation, validation à l'unanimité du budget 2019 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 642 264.26 €

Dépenses et recettes d'investissement : 455 203.57 €

Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 :

Validation à l'unanimité d'une augmentation de 1% sur le produit fiscal attendu, soit un total de 164 594 €

Taxe d'habitation : 22.67 %, soit 101 766 €

Taxe foncière bâti : 14.52 % soit 44 693 €

Taxe foncière (non bâti) : 43.91 % soit 18 135 €

Opération d'investissement validée et devis travaux et achat de matériel :

Acquisition de matériel : remplacement d'un poste informatique mairie par l'AT : 1 800 € TTC – mobilier de bibliothèque (vu avec la communauté de communes) : 863.00 € TT et 362.00 € TTC – souffleur de feuilles à batterie Sthil : 262.00 € TTC

Ecole : remplacement de la porte de la classe maternelle : 3 600.00 € TTC.

Agrandissement hangar communal : mission architecte : 650.00 € TTC – dossier PC : 2 520.00 € TTC construction maçonnerie : 23 00.00 € TTC – charpente-couverture-bardage-fermeture : 29 000.00 € TTC. Cette dépense fera l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de l'ACTIV 3 (accord pour un montant de 21 400.00 €)

Mairie : réfection du bureau du maire : 3 800.00 € TTC

Signalisation (marquage sol et panneau) : 3 269.00 € TTC

D'autres devis sont en attente pour différentes opérations.

Documents divers mis à disposition en mairie.

Affichage du 05/04/2019

le Maire, Christian LARGEAU

The image shows a handwritten signature in blue ink, followed by an official circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top, '86410 (Mienne)' at the bottom, and a central emblem featuring a landscape with a tree and a star.